

Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)

Bonne image des entreprises suisses de la construction

Le secteur principal de la construction est aux prises avec un environnement difficile. Une impitoyable guerre des prix, une concurrence extérieure renforcée et les négociations de la nouvelle convention collective vont être pour la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) des éléments marquants de l'année 2011. Pour leur part, les entreprises membres apporteront leur pierre au principe de la construction durable. *Roland P. Poschung*



Photo: m. a. d.

Un des projets internes de la SSE pour 2011: une publicité en faveur des métiers et de la relève.

Le secteur principal de la construction (bâtiment, génie civil, génie civil spécial, construction de tunnel) contribue grandement à la prospérité de l'économie helvétique. On y observe une vie associative très riche, notamment en décisions d'avenir respectueuses du partenariat social et des transformations de la société et de l'économie comme des techniques de construction. La dernière campagne d'image de la SSE met l'accent sur des conditions de travail progressistes: durée de travail, salaire, retraite flexible, sécurité de l'emploi et relève professionnelle.

Le Campus Sursee, centre de formation initiale et continue du secteur principal de la construction et bâtiment de formation et de séminaires le plus important de Suisse centrale, bénéficie d'un investissement de plus de 100 millions de francs. Sur cette somme, quelque 50 millions proviennent directement de la SSE, près de 30 millions sont fournis par la Fondation Campus Sursee (émanation de la SSE) et 20 millions par la Confédération et les cantons sous forme de subventions. Pour le

futur, le projet comprend aussi un programme d'assainissement et des travaux d'agrandissement.

Un mandat clair envers les revendications syndicales

La SSE est particulièrement préoccupée par l'échec des négociations salariales dans le secteur principal de la construction. «Nos oreilles bourdonnent encore des hauts cris des syndicats Unia et Syna, qui voulaient nous imposer leurs revendications déraisonnables. Ils exigent 2,7 pour cent d'augmentation moyenne, ou 150 francs de plus par mois pour tout le monde», précise Daniel Lehmann, directeur de la SSE. Réunis en novembre 2010 à Locarno, les délégués ont à l'unanimité donné mandat à la Société Suisse des Entrepreneurs d'accorder un pour-cent de hausse pour 2011. Cela correspond à une augmentation réelle de 0,7 pour cent, pour un taux de renchérissement de 0,3 pour cent relevé en septembre 2010.

Daniel Lehmann admet que les carnets de commandes sont certes remplis et les capacités bien

utilisées, mais dans une situation qu'il qualifie de misérable en matière de bénéfices. Les résultats d'une enquête menée auprès des membres sur les bénéfices réalisés dans les années 2006 à 2009 le montre clairement: une entreprise sur cinq est dans les chiffres rouges, deux sur cinq réalisent des bénéfices insuffisants et les deux restantes seulement ont des résultats qualifiés de «plus ou moins satisfaisants» ou de «bons». M. Lehmann en attribue la cause à une situation de concurrence ruineuse entre de trop nombreux offrants.

Des salaires de pointe en comparaison d'autres branches

La convention collective en vigueur prescrit aux syndicats de respecter la paix absolue du travail. Or en organisant des enquêtes auprès de leurs membres sur l'offre salariale de la SSE et en se répandant dans les médias, ils cherchent à mettre la SSE sous la pression de l'opinion publique. La SSE n'apprécie pas du tout ce procédé: «Nous n'acceptons plus que les syndicats polémiquent et donnent des échos négatifs au grand public à chaque cycle de négociation. Cette attitude finit par mettre le partenariat social en danger», souligne le président central de la SSE et Conseiller national Werner Messmer.

A son siège zurichois et à l'antenne de Lausanne, la SSE et ses 59 collaborateurs (dont 51 à temps plein) ne s'ennuient pas. C'est qu'il faut offrir aux membres une contrepartie de valeur à leurs cotisations. Parmi les tâches principales de l'association, citons celles-ci: services divers, conseils juridiques, informations, bases de calcul des services techniques, formation initiale et continue, campagne d'image et lobbying politique pour la branche.

S'ajoutent à cela les activités d'édition (journal d'association, matériel didactique pour la formation initiale des maçons), le suivi des mises au concours et des adjudications de projets sous l'angle de la conformité légale, l'organisation de groupes d'échanges d'expériences avec quelque 120 entreprises, la gestion de l'association fondatrice s'occupant des assurances sociales (AVS, assurance-chômage et invalidité, pré-

voyance professionnelle) et enfin le partenariat social (mise sur pied du nouveau Parifonds, la fondation FAR, – retraite anticipée –, etc.).

Convention nationale (CN) 2012 et relève professionnelle

La convention nationale (CN) expire le 31 décembre 2011. La SSE a déjà dressé à ce sujet un état des lieux «à l'interne». Elle entend assumer sa responsabilité sociale et instituer des conditions de travail au sens de la convention nationale. Les principes de l'association sont clairs: «Nous pensons et agissons en fonction du 'client' et communiquons de manière directe, complète et ciblée. Nous visons les solutions simples, rapides et rationnelles. Nous attendons du partenaire social cosignataire de la convention une communication ouverte, constructive et professionnelle.»

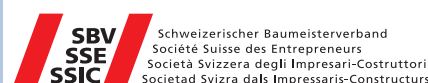
Les entrepreneurs acceptent volontiers de se faire maîtres d'apprentissage. Depuis le début de la reprise en 2003, le nombre d'apprentis qu'ils ont accueillis dans leurs murs est en nette progression. Selon les derniers chiffres du Rapport annuel 2009 de la SSE – plus de 1600 jeunes ont opté en 2008 pour un apprentissage dans le domaine principal de la construction; il s'agissait en l'occurrence de 1300 maçons et de 300 constructeurs de voies de communication. Mais l'Association a aussi constaté que les ruptures d'apprentissage et les échecs aux examens sont en nette augmentation parmi les maçons. La SSE entend étudier les causes du problème et en atténuer l'ampleur par des améliorations apportées au recrutement, entre autres sous la forme d'un test d'aptitude optimisé, ainsi que par un encadrement étroit des apprentis.

Tâches, projets, normes et délais de paiement

Plusieurs tâches et projets internes attendent d'être menés à bien en 2011. Il s'agira notamment de mettre la dernière main au concept «Publicité en faveur des métiers et de la relève» et d'en faire un projet. On procédera en outre à l'introduction du nouveau fonds général de formation professionnelle «Construction». De plus, la SSE renforce son influence sur l'élaboration de normes im-

portantes pour le secteur principal de la construction, normes dont s'occupent la Société suisse des ingénieurs et des architectes SIA, l'Association professionnelle suisse de la Route et des Transports (VSS) et le Centre Suisse d'études pour la Rationalisation du Bâtiment (CRB).

Dans le cadre de la révision des droits réels dans le domaine des cédulas hypothécaires de registre, une modification a été apportée à l'hypothèque légale des artisans et entrepreneurs. Sur proposition initiale du président central de la SSE et Conseiller national Werner Messmer (entre autres), le délai pour la demande d'inscription provisoire d'une hypothèque légale au registre foncier a été porté de trois mois à désormais quatre mois après de vifs débats parlementaires. Jusqu'ici, pour les ouvrages publics commandés par la Confédération, les délais de paiement contractuels étaient couramment de 60 jours. Sur la base des résultats de la consultation des services, le Département fédéral des finances a mis en vigueur dès le 1^{er} janvier 2010 les directives élaborées par le groupe de travail ad hoc («Constructionsuisse» et le service juridique de la SSE), qui précisent clairement les délais de contrôle et de paiement qui doivent être désormais observés. ■



Société suisse des entrepreneurs (SSE)

Branche: secteur principal de la construction (et cinq professions principales)

Membres: 3500, dont 2750 entreprises

Date de fondation: 1897

Chiffre d'affaires: 18 milliards de fr. (2009)

Employés: 84 777 (2009)

Président: Werner Messmer, Conseiller national radical, patron de Messmer AG, Hoch- und Tiefbau, Sulgen TG

Contact:

Société Suisse des Entrepreneurs
Weinbergstr. 49, Case postale, 8042 Zurich
Tél. 044 258 8111
verband@baumeister.ch
www.baumeister.ch